

1. Gouvernance des entreprises

1.2 Anticorruption

Suivi et évaluation

Les mécanismes de contrôle interne et les programmes de déontologie et de conformité doivent comprendre un ensemble de procédures financières et comptables. Les risques de corruption doivent faire l'objet d'une surveillance régulière pour garantir que les mécanismes de contrôle restent efficaces.

Questions pour l'auto-évaluation

- Des mécanismes de contrôle interne ont-ils été mis en place de manière à détecter efficacement les cas de corruption?
- Des mécanismes de surveillance et de reddition de comptes ont-ils été établis entre le siège social et les sites de projets?

NORMES INTERNATIONALES

Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

[Pages 56, 57 \(Chapitre VII, Lutte contre la corruption, la sollicitation de pots-de-vin et d'autres formes d'extorsion, Recommandation 2\)](#)

RESSOURCES ADDITIONNELLES

(anglais seulement) UN Global Compact: A Guide for Anti-Corruption Risk Assessment (<https://www.unglobalcompact.org/library/411>)

(anglais seulement) Fighting Corruption through Collective Action – A Guide for Business. https://www.globalcompact.de/wAssets/docs/Korruptionspraevention/Publikationen/fighting_corruption_through_collective_action.pdf

EITI La Transparence Un guide pour la communication de l'Initiative de la transparence des industries extractives <https://eiti.org/sites/default/files/documents/EITI%20Communications%20Guide.pdf>

GRC : Corruption étrangère et corruption nationale : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/corruption>